



## Histoire et Mémoire des essais nucléaires en Polynésie française

### - Programme scientifique -

#### Annexe 1 à la convention Pays/UPF-MSHP

### 1. Contexte du projet

Dans les recommandations du rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée de la Polynésie française sur « *les Polynésiens et les essais nucléaires* », publié en 2006, la création d'un Centre d'archives et de la mémoire des essais nucléaires dans le cadre des institutions du pays est proposée. Cette commission rendait compte des difficultés d'accès à l'information relative aux essais nucléaires effectués en Polynésie française et soulignait la méconnaissance des Polynésiens eux-mêmes de l'histoire de cette période et des conséquences de la période des essais.

Plus tard, le 17 mars 2017, le projet de création d'un Institut d'archives, d'informations et de documentation sur les essais nucléaires figure au premier plan de l'Accord de l'Elysée signé par le Président de la République et le Président de la Polynésie française, qui détermine pour l'Institut les enjeux suivants :

- instaurer un climat d'apaisement entre l'Etat et le Pays pour permettre une gestion sereine de l'après-nucléaire en Polynésie française ;
- faire toute la lumière sur cette page de notre histoire commune ;
- permettre aux Polynésiens de s'informer sur ce passé, de le comprendre et de se l'approprier ;
- s'acquitter d'un devoir de mémoire à l'égard des jeunes comme des générations futures.

Au mois d'octobre 2017, l'Etat et la Polynésie française ont mis en œuvre une conduite de projet partagée sous la forme d'un groupe de préfiguration, qui a permis de dégager les enjeux, la gouvernance et le déroulement du projet de création d'un Institut d'archives, d'information et de documentation des essais nucléaires en Polynésie française.

Le 24 janvier 2018, le comité de projet pour la création de l'Institut, co-présidé par le Haut-commissaire de la République et par le Président de la Polynésie française, a été installé. Il a réaffirmé la nécessité d'un lieu destiné à « *renouveler le pacte républicain entre l'Etat et la Polynésie française* » et de permettre aux Polynésiens de s'approprier pleinement leur histoire.

A l'occasion des travaux menés dans le cadre de ce projet, il a été décidé d'articuler son contenu autour des thèmes suivants : « comprendre », « témoigner », et « questionner ».

Le programme scientifique porté par la MSH-P en collaboration avec le laboratoire CRESAT (EA 3436, Université de Haute-Alsace) se propose d'écrire l'histoire politique des essais nucléaires en Polynésie française et de mener des enquêtes de terrain pour enregistrer la mémoire orale des acteurs du CEP au sens large, qu'il s'agisse des vétérans polynésiens et métropolitains, mais aussi de populations civiles concernées par leurs fonctions ou leurs lieux de résidence.

Le premier volet vise à « comprendre » par la connaissance historique, soit un devoir d'histoire.

Le deuxième volet, « témoigner », répond à l'ambition de constituer une banque de données de « témoignages » établie sur une base scientifique pour garantir la meilleure représentativité possible de la diversité des expériences vécues par les acteurs des essais nucléaires, dans l'ensemble de leurs positions fonctionnelle, sociale, géographique etc.

Quant au « questionnement », il procédera de rencontres scientifiques réunies au terme du programme (des colloques et journées d'études mêlant historiens, politistes, sociologues, géographes, juristes) et d'autre part de l'appropriation par la société polynésienne des résultats de ce programme, susceptible de nourrir le futur Centre de la mémoire, à travers la documentation mise à disposition du public, ses salles d'exposition permanentes et d'éventuelles expositions temporaires.

Ce futur « Centre de la mémoire » trouvera sa pleine justification s'il est capable de fournir :

— Une histoire apaisée des essais nucléaires, ce qui suppose un récit rigoureusement documenté sur la base d'archives des principaux acteurs publics de la décision de l'établissement du CEP et de ses responsables (Archives nationales, archives du CEA, archives du SHD etc.).

— La constitution d'un corpus de témoignages aussi complet que possible réunissant un panel représentatif des acteurs impliqués dans les essais, sachant l'urgence qu'il y a à enregistrer la mémoire des vétérans et des personnes concernées, à un titre ou à un autre.

## 2. Description du projet d'étude

L'étude consiste à :

- écrire l'histoire politique des essais nucléaires en Polynésie française ;
- mener des enquêtes de terrain pour enregistrer la mémoire orale des acteurs du CEP, au sens large.

### Écrire l'histoire politique des essais nucléaires en Polynésie française

Le pré requis pour relancer ce chantier aujourd'hui, dans le contexte nouveau du « Centre de mémoire », tient à l'opportunité nouvelle d'une l'ouverture des archives.

Elles sont identifiées pour une large partie (cf en annexe 3 : *Archives pour écrire une histoire des essais nucléaires*) : archives militaires (SHD), archives du CEA, du Quai d'Orsay (MAE), Archives nationales, etc., mais aussi, sur place, archives de la Polynésie, de l'évêché de Papeete, de l'Eglise

évangélique (réception par les autorités locales de la décision et réactions aux essais des autorités religieuses).

Sans l'ouverture d'une partie au moins de ces dossiers, il ne sera pas possible de satisfaire l'exigence d'une écriture documentée et, partant, impartiale de la mise en place du CEP, de l'anticipation et de la connaissance par les autorités des effets sanitaires, voire sociologiques et culturels des essais nucléaires en PF.

Cette ouverture pourrait se faire de deux façons :

— soit par un amendement de la loi du 15 juillet 2008, qui dispose (Article L213-2) qu'une catégorie de documents est incommunicable quelle que soit leur date : « les archives publiques dont la communication est susceptible d'entraîner la diffusion d'informations permettant de concevoir, fabriquer, utiliser ou localiser des armes nucléaires, biologiques, chimiques ou toutes autres armes ayant des effets directs ou indirects de destruction d'un niveau analogue »

— soit par des dérogations. Est-ce possible sans amender la loi ? Une solution pour l'État consisterait peut-être, s'il ne voulait pas engager un processus législatif, à considérer avec libéralité que la plupart des dossiers concernant la prise de décision et les effets des essais nucléaires ne relèvent pas des informations permettant de « concevoir une arme nucléaire ».

Une ouverture des archives, grâce à l'une ou l'autre de ces démarches, permettrait :

— d'établir les motifs, le calendrier, les attendus du choix de la PF dans le contexte de la guerre d'Algérie ;

— de situer les enjeux géopolitiques et stratégiques de la maîtrise par la France de la Ve République de la dissuasion nucléaire, suivant à la fois ses propres avancées scientifiques et technologiques, les apports du renseignement et de la coopération dans le contexte de la guerre froide ;

— de décrire la connaissance par les autorités métropolitaines (responsables politiques, militaires, du CEA) et par les décideurs polynésiens des risques environnementaux et sanitaires et la prise de conscience des retombées accidentelles lors des essais nucléaires. Il ne s'agirait pas de faire une sorte de procès politique ou moral des responsables, mais de mettre en perspective historique leurs connaissances positives comme leurs représentations culturelles des risques à la lumière des bénéfices attendus (sécurité de la France, développement de la PF, place de la technologie nucléaire dans l'identité nationale française<sup>1</sup>) ;

— d'écrire du point de vue polynésien les impacts sanitaires, sociaux, économiques, culturels, de la mise en place du CEP, accélérant l'insertion de la Polynésie française dans une économie-monde et stimulant également en retour le réveil identitaire et culturel qui caractérise cette période.

Cette écriture suppose un pilotage principal (Renaud Meltz), mais aussi un support pour l'exploration des différentes pistes archivistiques et la coordination entre les différents contributeurs. On prévoit d'en solliciter en Polynésie (Jean-Marc Regnault pour l'analyse de

---

<sup>1</sup> Gabrielle Hecht, *Le rayonnement de la France. Énergie nucléaire et identité nationale après la seconde guerre mondiale*, Éditions Amsterdam, 2014.

l'histoire politique du territoire) et en métropole (recours à des spécialistes de l'histoire des techniques et du militaire). Un post-doc, mobilisé également pour le deuxième volet du projet, sera chargé de la partie de mise à jour de la bibliographie, d'explorations des sources, d'identification des témoins, de décideurs (DAM, officiers, administrateurs du ministère de l'Outre-Mer, gouverneurs et haut-commissaires, etc.) et de la coordination des contributeurs pendant les six premiers mois de son contrat, en métropole.

### **Mener des enquêtes de terrain pour enregistrer la mémoire orale des divers acteurs des essais**

Ce deuxième volet du programme consiste à recueillir aussi rigoureusement que possible une mémoire des essais. Il s'agit d'enregistrer la diversité des mémoires, dues à des situations objectivement variées, selon les fonctions occupées, les populations concernées, polynésiennes mais aussi métropolitaines, dont on dressera une typologie et que l'on documentera pour connaître les conditions de vie sur les sites et ailleurs. Mais il s'agit aussi d'enregistrer une variété de ressentis et de représentations d'une expérience définie par Gabrielle Hecht comme la « nucléarité »<sup>2</sup>.

Le projet visera à comprendre comment la « nucléarisation » de la Polynésie a impacté la vie des gens lors des essais, dans les actes, les normes, les lois, les pratiques et les représentations. Mais aussi comment cette « nucléarité » a pris des formes différentes en fonction des personnes impliquées, de leurs actions, de leurs positions dans le dispositif des essais ainsi que de la période.

Il s'agira enfin d'établir comment le CEP a accéléré le processus d'intégration de la PF à la métropole et à des modes de vie occidentaux, mais aussi a suscité des réactions en faveur d'une prise de conscience de la singularité de la culture tahitienne et la nécessité de la protéger (renouveau culturel, patrimonialisation de la culture polynésienne, etc.). On pourra aussi envisager de réfléchir au rôle des essais nucléaires dans l'évolution des représentations de la Polynésie en métropole.

Un programme d'essais nucléaires ne se réduit pas à des bombes qui explosent, mais implique un dispositif sociotechnique militaire complet qui dépasse les simples détonations. On sera donc attentif aux héritages mémoriels mais aussi à l'ensemble des vestiges (physiques, matériels, idéels) de cette nucléarité : qu'est ce qui, dans le quotidien de la Polynésie aujourd'hui est un héritage de ce passé ?

Ces aspects mobilisent plusieurs disciplines (histoire économique, sociale, culturelle ; géographie ; sociologie et anthropologie ; civilisation et littérature polynésiennes...). Il faudra les considérer dans une approche comparatiste avec la Grande-Bretagne et les États-Unis ce à quoi nous aideront les partenariats avec les groupes de recherches *Atomic Heritage* et *Nuclear Families* d'une part, et avec les partenaires anglo-saxons de la MSH-P d'autre part.

Pour atteindre cet objectif, la démarche scientifique retenue est la suivante :

- Une campagne d'entretiens filmés avec des vétérans et autres populations concernées par les essais, suivant un questionnaire scientifiquement préparé, mêlant questions ouvertes et fermées. Cette campagne commencera à partir de novembre 2018, menée par deux enquêtrices (déjà

---

<sup>2</sup> Gabrielle Hecht, *Uranium africain, une histoire globale*, Seuil, 2016.

identifiées) formées dès octobre 2018. Ce travail est d'autant plus important qu'il devient urgent de recueillir la mémoire des vétérans et de citoyens impliqués à un titre ou à un autre dans les essais, avant la disparition d'une première génération d'acteurs du CEP. Le questionnaire, élaboré en collaboration avec des historiens, des sociologues, des géographes, intégrera d'autres moyens que la prise de parole pour restituer l'expérience de la nucléarité. On demandera aux acteurs de restituer par des dessins, notamment de cartes, sur papier libre ou sur fonds de cartes, la disposition des installations, les lieux qu'ils associent aux essais, connus ou pas (atolls, installations de l'arrière, centres décisionnaires en métropole), afin d'étudier comment un Polynésien d'un atoll se représente Papeete ou Paris ; voire les essais atmosphériques auxquels ils auraient assisté.

- La mobilisation sur place d'un post-doc à partir du deuxième semestre 2019 qui vérifiera la représentativité des témoignages recueillis pour rendre compte de la diversité des populations impactées : vétérans des tirs, résidents des atolls alentours, ingénieurs et militaires métropolitains, etc.

Cette typologie permettra d'établir les différentes catégories d'acteurs concernés par les essais, indépendamment des catégories juridiques créées par la loi Morin. Ce travail d'identification fine des populations diversement marquées par les essais, au-delà des aspects strictement sanitaires, permettra d'orienter la deuxième partie de la campagne d'entretiens afin de viser la représentativité des témoins interrogés.

Cette cartographie sociologique aura un pendant géographique, qui permettra de mesurer l'impact territorial des essais, sans parler d'une cartographie des retombées nucléaires, qu'on pourra mettre en regard avec un historique de cette mise en image par les autorités de l'époque, si l'accès aux archives le permet. L'atelier de cartographie du CRESAT sera sollicité pour établir lesdites cartes.

### 3. Equipe de recherche

— Pour la partie écriture de l'histoire : Renaud Meltz pilotera l'ensemble et s'attèlera à l'écriture de l'histoire de la décision politique, à Paris, et sa mise en œuvre, assisté d'un post-doc recruté à partir du 2<sup>e</sup> semestre 2019 (qui consacrera, pendant la deuxième partie de son contrat, 80% de son temps à ce volet du projet) pour exploiter la bibliographie, explorer les fonds d'archives à viser prioritairement, faire l'inventaire des dossiers les plus pertinents et rechercher les témoignages d'acteurs politiques et techniques (CEA dont DAM, ministère de l'Outre-Mer, conseillers présidentiels etc.) Les contributeurs pressentis sont d'une part Jean-Marc Regnault, pour la réception de la décision par les autorités polynésiennes et plus généralement les mouvements politiques, les Églises, les intellectuels et des couches moins lisibles de l'opinion publique tahitienne et d'autre part Sarah Mohamed-Gaillard (Inalco), mobilisée pour son expertise de la réception des essais français par les puissances régionales, Australie et Nouvelle-Zélande au premier chef. Des chercheurs de l'équipe d'Hervé Drévilion (Institut des Études sur la Guerre et la Paix, au sein de l'IHMC, UMR 8066) seront ponctuellement sollicités pour les aspects technico-militaires.

— Pour le volet mémoire : Renaud Meltz, assisté des sociologues de l'UPF (Lois Bastide et Denis Régnier) et des géographes du CRESAT (Teva Meyer), le post-doc, recruté pour ses compétences en histoire orale et/ou sociologie, basé à Tahiti au second semestre 2019 vérifiera la

représentativité des témoignages collectés par rapport à la typologie dressée par ses soins, encadrera la fin de la campagne d'entretiens qui devra pallier d'éventuelles lacunes et exploitera la retranscription des témoignages, et la complètera avec des témoignages recueillis en métropole au cours du premier semestre 2020 .

#### 4. Perspectives

##### Aide au Centre de Mémoire

Au terme de ce programme, ceux qui l'auront conduit apporteront leur expertise scientifique aux muséographes qui seront en charge du Centre et pourront également participer à la conception ou au montage d'éventuelles expositions temporaires.

##### Organisation d'un colloque international

Au terme du programme, il serait heureux de prévoir un colloque sur le territoire co-organisé par la MSH-P et le CRESAT, par exemple à l'occasion de l'ouverture du Centre, mobilisant les deux volets scientifiques du projet, à savoir des historiens pour la partie diachronique et des spécialistes en géographie, sociologie, sciences politiques etc. afin de considérer la façon dont la Polynésie française est actuellement modelée par l'expérience nucléaire. Ce colloque aurait vocation à être publié.